

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24  
Département(s) de publication : 25  
Annonce No 23-59371

I. II. III. IV. VI.

## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE  
Le présent avis constitue un appel à la concurrence

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

#### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Besançon, BESANCON, F, Courriel : marchespublicsdab@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches.grandbesancon.fr/>

#### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

#### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :  
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :  
par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

#### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

### SECTION II : OBJET

#### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **Fourniture et livraison de plaquettes de bois avec ou sans criblage**  
Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :  
Descripteur principal : 09111400

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché  
Fournitures

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'Accord-Cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes.

II.1.5) Valeur totale estimée :  
Valeur hors TVA : 1 500 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :  
Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Bois

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :  
Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)  
Code CPV principal : 09111400  
Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution  
Code NUTS : FRC21  
Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'Accord-Cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes avec les organismes suivants :

- Ville de Besançon
- Commune de Chalèze
- Commune de Chalezeule
- Commune de Dannemarie-sur-Crête
- Commune de Franois
- Commune de Geneuille
- Commune de Pirey • Commune de Pugey
- Syndicat mixte du Musée de Plein Air des Maisons Comtoises de Nancray
- SIVOM de Dannemarie Velesmes

Le coordonnateur du groupement de commandes est la Ville de Besançon qui est en charge de la passation, la signature et la notification de l'accord-cadre.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 500 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Bois

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### SECTION IV : PROCÉDURE

#### IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

**5 juin 2023 - 12:00**

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 5 juin 2023 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F, Courriel :  
[greffe.ta-besancon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-besancon@juradm.fr)

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038, Nancy Cedex, F

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

2 mai 2023